



ÉCOLOGIE DU CARCASSONNAIS, DES CORBIÈRES ET DU LITTORAL AUDOIS

Agréée au titre des articles L. 121-8 et L. 160-1 du Code de l'Urbanisme et au titre de l'article L 141-1 du Code de l'Environnement, dans un cadre départemental

Compte rendu de l'Assemblée Générale du samedi 04/07/2020

Début de l'Assemblée Générale à 9h

Chèr(es) adhérent(es)

Membres présent(e)s: Maryse ARDITI, Paulette BARBE, Christine BLANCHARD, Lucette BONNETON, Philippe CAZAL, Christian CREPEAU, Christine FASQUELLE, Jacqueline HUAR, Mariette GERBER, Christine ROQUES, Nicolas SAINTE-CLUQUE, Christine STHEMER, Jean-Luc THIBAUT, Catherine VERGER-VIALA.

Membres représenté(e)s : Jean Jacques ANDRE, Stéphane ARDITI, Reggy BAYLE, Dominique BLANCHARD, Michel CORNUET, Jean Claude COURDIL, Daniel DEDIES, Serge GRANIER, Anne GUELTON, Arnaud MOLINIER, Christine NEAL, Christiane DE NIORT, Christian PLA, Françoise RECAMIER, Lucette ZELLER.

Membres du C.A excusés : Anne GUELTON, Françoise RECAMIER, Lucette ZELLER.

Membres du C.A. absent(e)s : Marie-Laure ARRIPE, Frédéric OGE.

Merci à tous les membres d'ECCLA ainsi qu'aux associations invitées qui se sont excusés.

1/ Rapport moral 2019 / 2020 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport moral (joint) est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport d'activités 2019 / 2020 sous forme de diaporama et vote :

Après lecture et discussion, le rapport d'activités est adopté à l'unanimité. Vous pourrez retrouver en détail toutes les actions et participations d'ECCLA dans le Comptes rendus des Conseil d'Administrations disponibles sur le site Internet d'ECCLA.

3/ Rapport financier 2019 et vote :

Après lecture et discussion, le rapport financier (joint) est adopté à l'unanimité. Des pistes pour un budget prévisionnel 2020 sont fournies avec le rapport.

- *Rappel de la décision de 2010 sur les cotisations*

1/ L'arrêt de l'envoi des courriers et informations sur les actions d'ECCLA aux adhérents qui n'ont pas renouvelé leurs cotisations depuis 2 ans maximum (et non plus 3 ans).

2/ Les tarifs de cotisations à l'association ECCLA sont : Tarif étudiant : 10€, Tarif de base : 20€, Tarif « membre bienfaiteur » : à partir de 60€. Tout cotisant en tant que membre bienfaiteur recevra un reçu afin de pouvoir bénéficier d'un crédit d'impôts (66%). Nous rappelons que toute personne effectuant un don recevra également un reçu.

- Il est demandé à ce que soient séparés dans les comptes les dons de la cotisation de base. Proposition adoptée à l'unanimité
- *Rappel de la décision 2015 sur les remboursements de frais :* Le taux de remboursement des frais de déplacement en voiture reste à 0,25 € le km, les billets de train restent remboursés intégralement. Il n'y a encore à ce jour aucune participation de l'État, même pour les déplacements, pour toutes les réunions officielles auxquelles nous participons.
- *Adhésions aux associations et fédérations :* Elles sont renouvelées pour FNE-LR, PEGASE, les Amis du Parc et Aude Nature. L'association GIP de Leucate s'est dissoute en 2019 et a fait un don à ECCLA de 7000€. ECCLA l'en remercie vivement.
- *Les abonnements :* L'abonnement au Midi Libre continue à être pris version Internet. L'abonnement Internet au Journal De L'Environnement (JDLE) a été repris pour une durée d'un an. Une diffusion des articles selon les thèmes intéressant les membres d'ECCLA est déjà effectuée par mails. **Merci de bien vouloir nous signaler votre intérêt pour une ou plusieurs de ces thématiques : air, biodiversité, eau, énergie-climat, déchets, sols et sites, risques et santé, politique et société**

4/ Renouvellement des administrateurs sortants du C.A. :

- Sont sortants : Marie Laure ARRIPE, Frédéric OGE, Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER.
- Sont reconduits pour 3 ans à l'unanimité : Jean-Luc THIBAUT, Lucette ZELLER.
- Christine STHEMER réintègre le C.A.
- Le C.A. se compose donc de 12 membres, et peut accueillir jusqu'à 15 membres.

5/ Questions diverses :

Sont posées des questions sur l'activité de la CLI d'ORANO (fonctionnement, disponibilité des comptes rendus, tenue de réunion publique), les champs photovoltaïques notamment sur pilotis, l'autonomie énergétique des communes.

ECCLA : 170, av. de Bordeaux - 11100 Narbonne - Tél. Fax : 04 68 41 75 78 Courriel : eccla@wanadoo.fr Site : eccla-asso.fr

Présidente : Maryse Arditi --- Secrétaire : Christine Roques

Suite à cette matinée, un apéritif convivial a été proposé aux participant(e)s suivi d'un repas partagé.

6/ Orientations 2019/2020 de l'activité d'ECCLA :

- **Agrément d'ECCLA :** ECCLA a demandé en septembre 2018 le renouvellement de son agrément départemental. Cet agrément a été reconduit pour 5 ans le 04/02/2019 par la Préfecture de l'Aude.
- **Recueil des Actes Administratifs (RAA) :** ECCLA a décidé, en 2020, d'effectuer une veille de ce RAA. Une sélection mensuelle est consultable sur son Site Internet <http://www.eccla-asso.fr>
- **Avenir d'ECCLA :** Comme toute association, ECCLA a besoin de nouveaux adhérents et si possible qui s'impliquent dans la vie de l'association.

7/ Actualités du département :

- **Dossiers traités depuis la dernière A.G. du 16/03/19**
Ils sont nombreux cette année encore : AREVA (Narbonne), Observatoire des rejets (projet d'une usine de Traitement Des Nitrates (TDN), Salsigne, Zones non traitées, usine de bitume, épandage aérien de pesticides, Lafarge, révision du SCOT de la Narbonnaise, éoliennes en mer, participations aux enquêtes publiques, ...
RAPPEL : vous pouvez retrouver toutes ces actions sur le diaporama du rapport d'Activités 2019-2020 ainsi que sur le site Internet d'ECCLA : <http://www.eccla-asso.fr>
- Dossiers « chauds » mis en discussion :
 - *Enquête publique des Ayguades :* projet de télésiège et d'aires de jeux marins à Gruissan, participation à l'EP.
 - *Circulation automobile sur la plage et concession :* courrier à envoyer aux services de l'Etat.
 - *Rejets des caves coopératives :* suivi et localisation des rejets effectués, lettre aux services concernés.
 - *Décharges sauvages :* suivi et localisation des dépôts effectués, courrier à envoyer aux services de l'Etat.
- **A noter :** afin de dénoncer ces atteintes à l'environnement, il ne faut pas hésiter à utiliser la carte interactive des « sentinelles de la nature » <https://sentinellesdelanature.fr/Languedoc-Roussillon.15.html>

8/ Retour sur les débats organisés par ECCLA en 2019/2020 et débats à venir :

- **RAPPEL :** Lors de l'A.G. 2014, ECCLA avait décidé d'organiser, dans 2 villes de l'Aude, 1 débat annuel sur des thèmes relatifs à l'environnement.
- Néanmoins devant la difficile mobilisation rencontrée à Carcassonne, ECCLA a organisé, en 2019/2020, 2 rencontres uniquement à Narbonne :
 - « *Nous voulons des coquelicots, stop pesticides* », à la Médiathèque de Narbonne le 01/02/19 rassemblant une cinquantaine de personnes.
 - « *La gestion de nos déchets* », au « Forum » le 20/11/19 rassemblant une trentaine de personnes.
- **Concernant les débats à venir pour 2020/2021 :** Plusieurs thèmes sont évoqués pour celui/ ceux (?) qui se dérouleront à Narbonne courant 2020-2021 : « Les énergies renouvelables et économies d'énergies », « La Berre et sa gestion », « Submersion marine », « Quel tourisme dans l'Aude... ? A voir donc lors d'un prochain C.A.

9/ FNE-LR :

- **ECCLA est adhérente** depuis sa création à cette Fédération. Simon Popy, est devenu fin 2015 le Président de FNE-LR, et cette Fédération est très active au niveau régional. Son réseau juridique est très performant. Il conseille et aide beaucoup ECCLA sur certains de ses dossiers (PLUs et SCOT, Leucate, pesticides, ZNT, Orano, ...).
- **De nombreuses formations** ont été proposées en 2019/2020 : <https://fne-languedoc-roussillon.fr/formations/formations-associatives/>
- **Une « Lettre du Hérisson »** est diffusée tous les 2 mois. <https://fne-languedoc-roussillon.fr/lettre-dinfos/>
- Toutes les informations sur les actions de FNE- LR sont disponibles sur le site : fne-languedoc-roussillon.fr

10/ Questions diverses :

- **Forum des Associations :** ECCLA a tenu un stand au Forum des Barques à Narbonne le 07/09/2019. Elle participera à celui de septembre 2020 si celui est organisé par la Mairie de Narbonne (épidémie de COVID).
- **Le site d'ECCLA** a été renouvelé en mai 2019. Il est très actif avec en moyenne 50 visiteurs journaliers. Le site d'ECCLA ainsi que sa page Facebook sont mis à jour de façon très régulière et permettent une consultation des activités, des comptes rendus de réunions, du calendrier et des actions. <http://www.eccla-asso.fr>

La date du prochain CA est fixée au 26/09/2020

Fin de l'A.G. à 15h30
Narbonne le 10/07/20

Pour ECCLA, La Présidente, Maryse Arditi

